

MONTRÉAL PLUS



Meurtre d'Otana-Garcia: un second coupable Page 6

Attaqué par un rat dans Villeray Page 3

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | JEUDI 6 JUN 2002

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

La rue Notre-Dame deviendra... un boulevard urbain

BRUNO BISSON

LA VILLE de Montréal et le ministère des Transports du Québec (MTQ) ont dévoilé hier les esquisses d'un projet de boulevard urbain de huit voies de largeur, très différent du projet initial d'autoroute en tranchée qui avait d'abord été proposé pour moderniser la rue Notre-Dame dans l'est de Montréal avant d'être rejeté sans réserve par une commission environnementale.

Sans parler d'un consensus spontanément acquis en faveur du projet remodelé, les modifications apportées par le MTQ à la demande de la Ville apaiseront les critiques les plus virulentes des écologistes et des groupes communautaires de l'est de la métropole puisqu'il limitera le volume de trafic additionnel que pourra accommoder le futur boulevard.

Il comptera huit voies ; trois par direction pour le trafic régulier, et deux voies en « site propre », non partagées, pour assurer une desserte locale efficace en transport en commun. Sept feux de circulation seront installés en direction ouest, quatre en direction est. Le boulevard sera doté de huit intersections avec le réseau des rues et artères locales de Montréal, alors que le projet précédent les supprimait presque toutes. Le MTQ a aussi réduit de trois à deux voies la largeur du lien autoroutier entre le futur boulevard urbain et l'autoroute 25, plus à l'est.

Les concepteurs ont de plus forcé le port de Montréal à un compromis. Alors qu'un premier projet présenté l'hiver dernier prévoyait reconstruire la route du port aux frais de la princesse, sans toucher à ses propriétés foncières, la nouvelle mouture fera en sorte que le boulevard urbain empiètera sur les terrains du port de façon discontinue sur une distance d'environ deux kilomètres, arrachant une frange de terre pouvant aller jusqu'à huit mètres de largeur dans ce territoire fédéral. Ce « tassement » routier sur les propriétés du port permettra de recentrer l'emprise du boulevard le plus loin possible des quartiers résidentiels.

« Intéressant... »

Hier, au Sommet de Montréal, où fut dévoilé ce projet, la majorité de ceux qui ont appuyé le premier projet d'autoroute en tranchée étaient visiblement ravis. Le chef de l'opposition au conseil municipal, l'ex-maire Pierre Bourque, qui réclamait encore la semaine dernière qu'on creuse cette autoroute en tranchée, a parlé de ce nouveau projet comme d'une « grande victoire pour l'est de Montréal ».

M. Bourque s'est même permis pour une très rare fois de féliciter les fonctionnaires municipaux et le responsable politique du dossier et membre de l'exécutif de la Ville, Claude Dauphin, pour leur travail et leur « ouverture d'esprit ». M. Bourque n'a toutefois pas étendu ses félicitations au maire Gérald Tremblay.

Pour sa part, Jean Rouleau, animateur communautaire et porte-parole du Collectif en aménagement urbain d'Hochelaga-Maisonneuve, groupe qui a défendu le concept d'autoroute encaissée que favorisait l'ex-mi-

Voir BOULEVARD en E3



Photo ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

Vivement la construction des 5000 logements!

Une soixantaine de militants du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) ont manifesté joyeusement et bruyamment, hier midi, pour presser les décideurs réunis au marché Bonsecours, où se déroulait le Sommet de Montréal, d'accélérer le programme de construction de 5000 logements abordables promis par l'administration Tremblay.

SOMMET DE MONTRÉAL |

Faux départs



ÉRIC TROTTIER
ANALYSE

eric.trottier@lapresse.ca

De l'interdiction des pesticides à la protection du mont Royal

MARIE-CLAUDE GIRARD

VOICI en vrac, un résumé de quelques propositions adoptées hier par les partenaires du Sommet de Montréal.

Environnement

> Interdire l'usage des pesticides de synthèse à des fins esthétiques sur le territoire de la Ville de Montréal d'ici 2003. (Contrairement à certaines villes de l'Ouest-de-l'île, l'ancienne Ville de Montréal n'interdisait pas cet usage.)

> Fixer des objectifs de réduction de l'utilisation de l'automobile et développer des moyens pour les atteindre.

Voir INTERDICTION en E3

nonce » au sujet du Quartier des spectacles, dans l'est du centre-ville. Mais à l'heure dite, la prédiction du cabinet Tremblay s'est dégonflée : pas de conférence de presse. Mme Lemieux était prête à répondre aux questions des journalistes après son tour de table au Sommet, a expliqué son attachée de presse, mais elle n'avait rien de particulier à annoncer...

En après-midi, c'était au tour du président du Fonds de solidarité de la FTQ, Henri Massé, à faire une « grande annonce », au cours d'une conférence de presse prévue à 14 h par le cabinet Tremblay. Dans l'entourage du maire, on a alors confié que M. Massé allait divulguer en grande pompe l'investissement de 10 millions du Fonds dans un projet de logement social dans la métropole. « Une première pour un mouvement syndical au Québec », a expliqué fièrement un aide de camp du maire.

Le même scénario allait toutefois se répéter : d'une conférence de presse, on est passé à une « déclaration » de M. Massé au Sommet, déclaration qui n'est pas venue, parce que le Fonds de solidarité n'a tout simplement jamais accepté d'investir une telle somme dans le logement social. « Ils ont sauté trop vite aux conclusions, a expliqué

Voir FAUX en E3

Il faut revitaliser le réseau des bibliothèques

ALAIN BRUNET

LE RENFORCEMENT du dynamisme culturel, des capacités d'innovation, de création et de savoir, une des thématiques centrales au Sommet de Montréal, passe par la revitalisation du réseau des bibliothèques. Car, selon la responsable de la culture et du patrimoine au conseil exécutif de la nouvelle ville de Montréal, l'iniquité qui caractérise notre réseau de bibliothèque est « honteuse ».

« On y trouve les pires et les meilleures au

Canada. S'il y a une chose qui saute aux yeux, c'est l'iniquité du réseau », affirme Helen Fotopoulos, avant de renchérir.

« On ne peut parler de métropole culturelle et ville de savoir si on n'a pas ce chaînon manquant qu'est le réseau des bibliothèques de la nouvelle ville. Nous n'avons pas encore déterminé les sommes nécessaires à la revitalisation du réseau ; nous pouvons avancer des sommes approximatives (entre 150 et 200 millions...), mais il faudra s'y pencher davantage avant de déterminer ces

sommes avec précision », indique Mme Fotopoulos, indiquant en outre que le budget actuel alloué au réseau est d'une cinquantaine de millions.

« Il faudra, ajoute-t-elle, examiner les perspectives d'informatisation, de construction dans les secteurs défavorisés, il faudra aussi se pencher sur les collections afin de développer certains créneaux complémentaires

Voir BIBLIOTHÈQUES en E3

Nouveau magazine en kiosque dès maintenant



VOUS ADOREZ LE GOLF ? NOUS AUSSI.

CONSEILS ET OPINIONS

RÉMI BOUCHARD
PIERRE BRISEBOIS
ANNE CHOUNARD
DUKE DOUCET
MICHEL MARTIN

RUSSELL MILLER
DOMINIQUE MORENCY
DEBBIE SAVOY-MOREL
YVES TREMBLAY

- ÉQUIPEMENT
- REPORTAGES
- ANALYSES
- ENTREVUES
- VOYAGES
- JUNIOR
- SENIOR

SPÉCIAL FORFAITS ET CAMPS DE GOLF

Abonnez-vous en communiquant au : 514.904.5537 ou par courriel à : golfgesca@lapresse.ca

REVUE Golf
Gare à Garcia!
Sergio commença-t-il enfin la gloire? Omnium des États-Unis?
Jack Nicklaus
Encore bien présent sur le globe
Spécial pour juniors
Les camps de golf d'été 2002
Spécial vacances
Le Québec offre d'admirables forfaits



Septuagénaire mort dans un incendie

UN HOMME de 75 ans dont on n'a pas dévoilé l'identité a trouvé la mort hier dans ce qui a toutes les apparences d'un incendie criminel. Les pompiers ont été mandés vers minuit trente au 12 082, Cléophas-Soucy, dans le quartier Nouveau-Bordeaux, dans le nord de Montréal. Ils avaient été alertés par des voisins qui avaient entendu une violente explosion suivie d'un incendie. À leur arrivée, ils ont découvert le corps inerte d'un homme sur le plancher de la cuisine. Pour lui porter secours, on a dû défoncer un grillage métallique. Les ambulanciers ont pratiqué des manoeuvres de réanimation en vain; le décès du septuagénaire a été constaté à l'hôpital du Sacré-Coeur. La section des incendies criminelles enquête. Les pompiers ont trouvé sur place des accélérateurs, ce qui laisse supposer qu'un criminel a allumé l'incendie ou que la victime a voulu se suicider.

Gardiens de prison congédiés

UNE DIZAINE de gardiens de prison occasionnels du réseau québécois ont perdu leur emploi parce qu'ils avaient échoué leur enquête de sécurité. Selon des informations dévoilées hier par le réseau TQS, ces agents avaient été embauchés en 2001 en attendant une ronde de recrutement des permanents. C'était la première fois que les futurs gardiens devaient se prêter à des enquêtes de ce type, qui ont été mises sur pied à la suite de révélations sur les liens de quelques agents avec les milieux criminels. Aucun détail n'a été donné expliquant les raisons exactes des congédiements.

La science en mots simples

L'ASSOCIATION francophone pour le savoir (AC-FAS) et *Découvrir*, la revue de la recherche scientifique, ont remis hier les prix du Concours de vulgarisation scientifique 2002 au Jardin botanique de Montréal. Les cinq lauréats sont Gabriel Fortin (Université de Montréal, sciences neurologiques), Isabelle Goupil-Sormany (Université Laval, Centre hospitalier universitaire de Québec, médecine communautaire), Isabelle Marcotte, (Université Laval, département de chimie), Chantal Racine (Collège Ahuntsic, département de biologie et biotechnologies) et Valérie Gaëlle Roullin (Université Laval, Centre de recherche en cancérologie de l'Hôtel-Dieu de Québec). Ces scientifiques ont « su se distinguer parmi leurs pairs pour rendre en mots simples ce qui s'avère parfois complexe », explique l'ACFAS dans un communiqué. Ces cinq lauréats remportent un prix de 2000 \$ chacun. Les textes primés feront l'objet d'une publication dans *La Presse* durant l'été.

L'hôpital de Saint-Eustache engorgé

LA SITUATION étant devenue critique, les autorités de l'hôpital de Saint-Eustache demandent à la population de s'abstenir, dans la mesure du possible, de se présenter à ses urgences durant les 48 prochaines heures. Hier, 27 patients étaient couchés sur des civières alors que la capacité d'accueil est de huit. Les personnes dont l'état de santé est sans gravité, mais qui ont besoin de consulter un médecin ou de recevoir des conseils infirmiers, peuvent communiquer avec le service Info-Santé de leur CLSC et s'informer de la disponibilité des cliniques médicales sur le territoire. Voici les coordonnées des services Info-Santé pour le territoire de desserte du Centre hospitalier Saint-Eustache : CLSC Jean-Olivier-Chénier : (450) 491-1233 ; CLSC Thérèse-de-Blainville : (450) 430-4553

Grand Prix et transport en commun

DANS LE CADRE du Grand Prix de Formule 1 qui se tiendra les 7, 8 et 9 juin dans l'île Notre-Dame, la STM renforcera son service de métro. En effet, sur la ligne 4—jaune, de l'ouverture du métro jusque dans la soirée (jusqu'à minuit trente samedi), les trains passeront à toutes les quatre à cinq minutes alors que sur les lignes 1—verte et 2—orange, le service sera ajusté en fonction de la demande. Lors du Grand Prix de l'an dernier, la STM a assuré près de 414 000 déplacements en deux jours, le samedi et le dimanche, sur la ligne 4—jaune. La société suggère donc à sa clientèle de se procurer un billet de retour dès l'aller afin d'éviter les files d'attente. Pour la somme de 14 \$, les clients peuvent aussi se procurer une carte de trois jours.

INTERDICTION

Suite de la page E1

> Réviser et harmoniser les différents règlements sur le bruit.

Vélo

> Faciliter l'utilisation du vélo comme moyen de transport entre autres par « l'aménagement ou le prolongement des grands axes traversant la ville » ainsi que des accès au centre-ville.

Transport en commun

> Accélérer la réalisation du projet de système de train léger sur rail entre la Rive-Sud et le centre-ville de Montréal.

Parcs

> Consolider les espaces verts publics tout en poursuivant le développement du réseau, notamment par la levée du moratoire sur l'achat d'espaces verts. La reprise des acquisitions pourrait nécessiter des investissements de 50 millions supplémentaires, à frais partagés, espère-t-on.

Mont Royal

> Réaliser les chemins de ceinture et de traverse du mont Royal (4,2 millions) ainsi que le démantèlement des échangeurs Des Pins et Remembrance/Côte-des-Neiges. (19 millions).

> Réaliser les projets de restauration du lac aux Castors, de l'entrée et de l'escalier Peel, de l'aire de jeux pour enfants, du pourtour de la maison Smith, de la croix et l'aménagement paysager (près de 34 millions au total).

> Garantir la protection et la mise en valeur du patrimoine « naturel, paysager, bâti culturel et historique » du mont Royal, incluant, le « cœur vert, la ceinture institutionnelle et la couronne urbaine ». On demande aussi au gouvernement du Québec d'attribuer au mont Royal un statut national qui serait géré par la municipalité. Les participants se sont engagés en faveur d'un mécanisme formel et permanent de concertation inscrit dans la Charte de Montréal.

Sécurité

Une proposition a été retirée en partie en raison de l'absence de consensus concernant l'implantation de services de premiers répondants. Une entente existe déjà entre la Ville et l'Association des pompiers, a fait valoir cette dernière. Le sujet a été reporté pour discussions à la fin du Sommet. De même, faute de consensus formel sur le proposition touchant le développement économique local, les discussions ont été remises à aujourd'hui.

Attaqué par un rat dans Villeray

HUGO DUMAS

DES RATS qui bondissent sur des humains, sans raison, c'est possible ? Absolument, vous répondra Marcel Gagné, résident du quartier Villeray qui a récemment été « attaqué » par un de ces rongeurs indésirables.

C'était jeudi dernier, vers 20 h 30. Marcel Gagné, 40 ans, marchait en direction de la station de métro de Castelnau, à l'angle de la rue du même nom et du boulevard Saint-Laurent, pour s'y procurer des titres de transport. En longeant le mur du bâtiment désaffecté qui s'élève à cette intersection, Marcel Gagné a senti une bestiole grimper le long de sa jambe gauche, bestiole qui a ensuite solidement planté ses crocs dans sa cuisse. Le quadragénaire marchait à cet instant au beau milieu du trottoir et portait des jeans.

« Au début, je pensais que c'était un petit chat. Puis, j'ai vu la longue queue et je me suis rendu compte que c'était un rat. Il ne lâchait pas prise. Je ne voulais pas l'enlever avec ma main, parce que j'avais peur qu'il me la morde. J'ai finalement tiré très fort sur sa queue et il a lâché. C'était très douloureux », se rappelle Marcel Gagné, qui habite le quartier depuis une douzaine d'années. Le rat, de couleur gris-beige, a déguerpi et s'est réfugié sous un escalier de l'immeuble abandonné. Des ambulanciers d'Urgences-Santé, qui se trouvaient tout près, ont rapidement désinfecté la blessure infligée par le rongeur agressif. Marcel Gagné est ensuite allé à l'hôpital où il a reçu une injection contre le tétanos et une dose d'antibiotiques. « Ils m'ont dit que les cas de rage transmis par les rats étaient extrêmement rares depuis 25 ans », indique-t-il.

Marcel Gagné ne conserve qu'une cicatrice de sa mésaventure et se félicite de ne pas avoir demandé à un de ses trois ados, comme c'était prévu, d'aller acheter les titres de transport. « Si le rat avait sauté sur un enfant, je ne sais pas ce qui aurait pu arriver », note-t-il.

L'histoire de M. Gagné a causé un petit vent de panique dans la portion ouest de Villeray et le téléphone de la conseillère du quartier, Anie Samson, s'est mis à sonner à répétition.

« Un inspecteur a regardé dans un rayon largement suffisant autour du bâtiment et dans le bâtiment et n'a trouvé au-



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

En longeant le mur d'un bâtiment désaffecté, à l'intersection de la rue de Castelnau et du boulevard Saint-Laurent, Marcel Gagné a senti une bestiole grimper le long de sa jambe gauche, bestiole qui a ensuite solidement planté ses crocs dans sa cuisse. C'était un rat !

cune trace de vermine. C'est un cas extrêmement isolé », explique Anie Samson.

Selon elle, un refoulement d'égout pourrait avoir provoqué la sortie des rats de leur monde souterrain. Le lendemain de sa malchance, Marcel Gagné dit avoir vu « de huit à dix rats » près de l'immeuble abandonné depuis 1988.

Joint hier, le propriétaire du bâtiment, Joao Monsanto, a explosé : « C'est dingue, c'est incroyable. Il n'y a jamais eu de rats dans mon *building*, je sais, je suis allé aujourd'hui (hier). Il y a deux semaines, une soixantaine de manifestants ont dormi à l'intérieur. Et personne n'a été mordu. Pensez-vous qu'ils (les manifestants) seraient restés là si le bâtiment avait été infesté de rats ? Les rats peuvent provenir de n'importe où. »

Joao Monsanto jette plutôt le blâme sur les gens qui vont manger chez McDonald's, de l'autre côté de la rue, et qui lancent ensuite leurs débris près de sa propriété. L'homme d'affaires prévoit convertir bientôt son immeuble vétuste

en lofts et en bureaux. L'entrée nord-est de la station de métro de Castelnau loge d'ailleurs dans cet édifice.

À la Ville de Montréal, on confirme que des inspecteurs ont passé les environs au peigne fin en début de semaine. À part des fenêtres fracassées et « des saletés dans l'édifice », les inspecteurs n'ont vu aucun rat autour et dans le bâtiment.

En général, les exterminateurs comptent de deux à trois rats par habitant d'une grande ville. Il y aurait donc entre quatre et six millions de ces rongeurs qui grouillent dans les égouts de Montréal.

Tant que les colonies de rats ne sortent pas de leurs trous, la Ville de Montréal les tolère et ne cherche pas à les éliminer. « Les rats restent normalement dans les égouts, à moins qu'on les attire avec de la nourriture, comme des restants de pizza. Sinon, c'est une population qui s'autocontrôle. Quand la population augmente trop, les mâles dominants peuvent en tuer d'autres pour la stabiliser », explique Claire Bourassa, porte-parole à la Ville de Montréal.

BOULEVARD

Suite de la page E1

nistre Guy Chevrette, s'est dit « agréablement surpris » parce que le projet ne prévoit pas l'élévation d'un mur antibruit entre le boulevard et les quartiers riverains.

« Je ne dis pas qu'on ne s'inquiète plus pour les riverains, a-t-il dit hier. Les résidents d'Hochelaga-Maisonneuve vivant entre les rues Moreau et Bourbonnière forment une population encore plus vulnérable que dans le reste du quartier, et ce sont eux qui seront les plus exposés au bruit à cause de la configuration du projet. Le projet est intéressant, mais il ne dissipe pas toutes nos craintes. »

Pour sa part, Robert Perreault, directeur général du Conseil régional en environnement de Montréal et chef de file de la contestation du projet initial d'autoroute du MTQ, s'est dit « sceptique » quant au projet de boulevard sans renier les qualités indéniées du concept, en comparaison du premier projet qu'il considérait immonde.

En ajoutant de nombreux feux de circulation sur le tracé d'environ huit kilomè-

tres et en comptant des mesures de contrôle de la circulation que l'administration municipale devra impérativement mettre en place, notamment dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, la firme de génie-conseil Dessau-Soprin, qui a conçu le projet, estime que chaque voie de circulation pourra recevoir autour de 1200 véhicules à l'heure (dans chaque direction), pour un total potentiel de 3600 véhicules lors des pointes du matin.

Certains jours, la rue Notre-Dame actuelle laisse passer jusqu'à 3000 véhicules/heure en direction du centre-ville de Montréal, alors que sa capacité atteint à peine 2500 véhicules/heure. Sur la base de telles données, la Ville et le ministère estiment que l'augmentation de capacité du nouveau lien routier sera limitée à 20 % environ. Le projet d'autoroute encaissée à six voies présenté à l'origine haussait la capacité de transit à 6000 véhicules/heure, une augmentation de 140 %.

« Dans les semaines qui viennent, nous allons analyser le projet de manière plus

approfondie, car je ne suis pas encore convaincu qu'on va limiter l'augmentation du débit de circulation à 20 %. Nous pensons que cette augmentation pourrait être plus importante, a estimé Robert Perreault. Par ailleurs, le concept d'aménagement retenu pour enrober le boulevard ouvre la porte à « l'autoroutisation » du boulevard, si jamais les pressions des automobilistes, de la banlieue ou du transport des marchandises finissent par avoir raison des autorités politiques de Montréal, dans cinq ou 10 ans. »

En ce sens, croit le directeur général du CREM, « on demande au maire Tremblay de faire preuve de cohérence. Qu'il dise tout de suite que la Ville de Montréal ne veut pas d'un prolongement de la 25 et d'un pont privé vers Laval, et nous pourrions nous rallier. Mais dans la conjoncture actuelle, je ne suis pas convaincu que le MTQ a définitivement renoncé à sa tranchée et à son autoroute, parce qu'il veut encore prolonger l'autoroute 25 et laisser construire un pont vers Laval. »

FAUX

Suite de la page E1

M. Massé plus tard. Il n'y a pas d'annonce parce que le maire de Montréal m'a parlé de ce projet il y a trois ou quatre jours lors d'une rencontre qui portait sur un autre sujet. J'ai dit que j'allais regarder ça, mais on a un conseil d'administration au Fonds ; je veux bien travailler sur le logement, mais je vais avoir la décence d'aller leur en parler avant. »

Pas de « 10 millions », donc, mais M. Massé s'est tout de même dit préoccupé par la crise du logement à Montréal. « On est assis sur une bombe. D'ici cinq ou six ans, le problème majeur de pauvreté à Montréal, ce sera l'accès au logement », soutient Henri Massé, qui se dit prêt à « mettre l'épaule à la roue » en travaillant « avec le FRAPRU et tous ceux qui se préoccupent du logement social ».

Bref, à part l'annonce prévisible de la réfection de la rue Notre-Dame, le Sommet n'a pas encore eu de résultats tangibles, pas en espèces sonnantes et rétribuées en tout cas. En fin d'après-midi, l'équipe du maire a dû se rabattre sur une

autre « annonce », cette fois du ministre délégué à l'Immigration, André Boulerice, qui versera 650 000 \$ par année à la Ville de Montréal pour faciliter l'intégration des immigrants au français.

Le « plan d'affaires »

Au cabinet Tremblay, on était un peu gêné par la tournure des « annonces », mais on promettait que LA bonne nouvelle tombera aujourd'hui, pour l'épilogue du Sommet : le premier ministre Bernard Landry devrait en effet dévoiler la conclusion d'un pacte (un « contrat de ville ») avec Montréal, qui permettra à Gérard Tremblay de clamer qu'il a vendu son fameux « plan d'affaires » à Québec.

Présenté durant la course électorale de l'automne dernier, le plan d'affaires de M. Tremblay exigeait de Québec un investissement de trois milliards d'argent frais sur cinq ans dans la métropole.

Les rêves du maire Tremblay seront-ils enfin comblés ? La rue Notre-Dame coûtant plus de 260 millions, il reste un peu

plus de 2,7 milliards à verser... moins les bémols de la ministre des Finances, Pauline Marois, qui a rappelé hier : « La conclusion d'un nouveau partenariat (entre Québec et Montréal) devra respecter le pacte fiscal et la capacité de payer du gouvernement du Québec. »

Comme dirait l'autre, ne sautons pas trop vite aux conclusions.

D'ici là, on peut toujours méditer sur les « actions » adoptées au Sommet, qui doivent servir, rappelons-le, à façonner la ville idéale de Gérard Tremblay. Dont celle-ci : « Développer, sous l'égide de la Ville, une cellule permanente de prospective interne qui animera un chantier de prospective et de partenariat pour le territoire de Montréal en matière de savoir, d'innovation et de création, regroupant dans une formule mixte d'observatoire et de lieux de concertation, les intervenants institutionnels et associatifs plurisectoriels, afin de cibler les enjeux, faire les consensus et orienter les actions structurantes. »

La traduction sera disponible sous peu.

BIBLIOTHÈQUES

Suite de la page E1

res à la Bibliothèque nationale. Cette dernière sera un grand succès lorsqu'elle sera branchée à un réseau mis sur pied en toute équité. À San Francisco, par exemple, lorsqu'on a construit une grande bibliothèque, on a aussi rehaussé le niveau du réseau des bibliothèques. »

« En 1997, en commission parlementaire, j'avais dit oui à la Grande Bibliothèque à condition qu'elle soit appuyé par un réseau solide pour garantir le succès du navire amiral. Il ne faut pas que notre réseau des bibliothèques soit une honte. Pour une ville de savoir, métropole culturelle, l'iniqité que nous constatons actuellement dans notre réseau est honteuse. »

M^{me} Fotopoulos laisse-t-elle entendre que le gouvernement québécois a mis la charrue avant les boeufs en décidant de construire la Grande Bibliothèque ?

« On est en train de la construire », répond-elle, signifiant que des correctifs peuvent être apportés dès maintenant. « La responsabilité du rattrapage, s'empresse-t-elle d'ajouter, revient à tous les partenaires. Quand on sait que le gouvernement de l'Ontario investit dans son réseau de bibliothèques depuis 1882 alors qu'au Québec, ça ne remonte qu'aux années 1970... Mais je suis ravie que M^{me} Diane Lemieux envisage faire le diagnostic du réseau en collaboration avec la nouvelle ville. »

Effectivement, la ministre de la Culture et des Communications, présente au Sommet de Montréal, se disait hier « parfaitement à l'aise pour établir un diagnostic clair sur le réseau montréalais des bibliothèques, sur l'état des lieux et des collections. »

Et Helen Fotopoulos de commenter au terme des délibérations : « C'est un premier pas, on ne s'attend pas à ce que la manne tombe du ciel, mais nous sommes prêts à travailler ensemble pour combler cette lacune. »

Elle estime en outre que la revitalisation du réseau des bibliothèques est « le problème le plus concert à résoudre » dans le dossier culturel de la nouvelle ville.

Immobilier

132 À LOUER CENTRE-VILLE
147 CHALET À LOUER
156 APPARTEMENTS MEUBLES
160 PROPRIÉTÉS À REVENDRE
162 PROPRIÉTÉS COMM. INDUSTRIELLES
170 COMMERCES
180 ESPACES COMM. INDUSTRIELS À LOUER
186 BUREAU À LOUER

Marché aux puces

1 SOLARIUM, en verre trempé
2 CAUSEUSES, 1 sofa, rose et rouge-vert
2 LITS de bébé fini cuir
2 MÈTIERS à tisser Leclerc
ÉLECTROS blancs - frigo 36"

240

ORDI portatif P166, PC P II, Multimedia 385 \$ chacun
PERCHES DE CEDRES
PIANO droit antique Hardman
PIANO droit d'app. Lesage, moderne, noir, A-1, gamme complète
PISCINE hors-terre 21' deck alu, tous acc.

200

Marchandises et services

228 BUREAU, TÉLÉPHONIE
233 CONSTRUCTION RENOVATION DÉCORATION
270 THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE PRODUITS NATURELS
270 THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE PRODUITS NATURELS

300 Offres d'emploi

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES demandés, à temps partiel, pour la livraison de

310 BUREAUX
322 HÔTELLERIE, RESTAURATION, ALIMENTATION
325 TECHNIQUE, MÉTIERS, SOUS-TRAITANCE
327 COIFFURE, ESTHÉTIQUE

200 Animaux

205 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
211 COLLECTIONS
214 LIVRES

200

300

300

300

300

300

300

300

300

300

300

300



Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

BOISSEAU, Nicolas
Boucherville

BOUCHER, Jean-Paul
Montréal

BRODEUR-PION, Jeannine
St-Césaire

BUSSIÈRE, Armand
St-Jérôme

DEGUISE (Robertson), Yvette
Longueuil

GODIN, Julia, m.c.r.
Laval

GROU, Madeleine
Ville Saint-Laurent

HOTTE (Archambault), Gaétane

LÉGER, François
Longueuil

MÉNARD, M. l'abbé Bernard
St-Hyacinthe

MONGEAU, June
Ville LaSalle

PARENTEAU, Lina (née Laforge)
Montréal

ROUSSEAU DESPAUL, Lucienne
Drummondville

ROZON, Simonne Joyal
Drummondville

ST-AUBIN, Jacques
St-Bruno

ZILIANI, Ubaldo (Bob)

DEGUISE (Robertson), Yvette
1907 - 2002
De Longueuil, le 4 juin 2002, à l'âge de 95 ans, est décédée Mme Yvette Deguisse, épouse de feu David Robertson. Elle laisse dans le deuil son neveu Jacques Couture et sa nièce Monique Couture ainsi qu'autres parents et amis. Exposée à
La Maison Darche
258, rue St-Charles Ouest, Longueuil
info@maisondarche.com
Les funérailles auront lieu le samedi 8 juin, à 10 h 30, en l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil et de là au Crématorium Darche. Heures de visite: vendredi 7 juin de 14 à 17h et de 19 à 22h et samedi dès 9h30.

GODIN, Julia m.c.r.
1912 - 2002
Soeur Julia Godin de la congrégation des Soeurs Missionnaires du Christ-Roi, est décédée à la Maison-Mère de Laval, le 5 juin, à l'âge de 89 ans. Fille de Etzéar Godin et de Catherine Hélène Boudreau, elle est née à New Waterford, Nouvelle-Écosse. Elle a passé 39 ans de sa vie missionnaire au Japon. Elle avait 70 ans de profession religieuse. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil une belle-soeur, un neveu et des nièces. Elle sera exposée le vendredi 7 juin de 14 à 21 h à la
Maison-mère des Soeurs Missionnaires du Christ-Roi
4730, boul. Lévesque Ouest, Laval
Les funérailles auront lieu le samedi 8 juin, à 9 h 30 au même endroit. Il y aura inhumation au lot de la communauté au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Direction:
Complexe funéraire Charles E. Rajotte inc.

MONGEAU, June
1920 - 2002
À l'hôpital de Ville LaSalle, le 28 mai 2002, à l'âge de 81 ans, est décédée June Mongeau. Elle laisse dans le deuil son frère Guy Mongeau (Thérèse) et sa soeur Solange Bouchard (Mongeau), feu Lucien ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.
Prière de ne pas envoyer de fleurs.
La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourg
3955 Côte-de-Liesse
angle Ste-Croix, Ville St-Laurent
www.urgelbourg.com
Les funérailles auront lieu le samedi 8 juin 2002, à 14 h, en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: le samedi 8 juin 2002 de 13 h à 14 h en la chapelle du complexe.

900 Petites annonces
www.capresse.ca

| PORC |

Les producteurs québécois s'autodisciplinent

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — Craignant la réglementation que le gouvernement québécois s'apprête à édicter, les producteurs de porcs déposent leur propre plan de sauvegarde de l'environnement.

Par ce plan, les principaux producteurs de porc du Québec s'engagent à instaurer des mesures correctrices d'une valeur de 4 millions de dollars, pour réduire les odeurs émises par les porcheries et diminuer l'épandage d'agents polluants comme le phosphore.

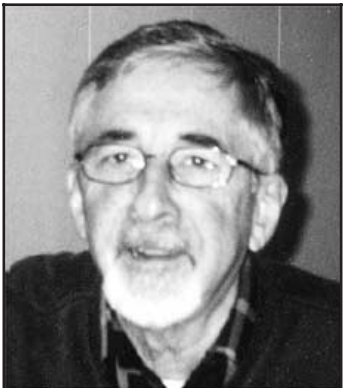
En échange, le directeur de l'Association québécoise des industries de nutrition animale (AQINAC), Yvan Lacroix, demande au gouvernement de surseoir à l'adoption du projet de loi 103, actuellement devant l'Assemblée nationale, qui permettra de renforcer la réglementation sur l'octroi des permis de porcheries.

Selon M. Lacroix, ce projet de loi « menace le développement de l'industrie porcine », qui génère, souligne-t-il, des retombées économiques de 4 milliards et engendre quelque 30 000 emplois directs et indirects.

Le programme environnemental mis de l'avant par l'AQINAC porte pour le moment sur 70 fermes majeures du Québec. Par ce programme, les producteurs s'engagent à atténuer les odeurs en utilisant des rampes d'épandage, en faisant l'enfouissement dans les trois heures suivant l'épandage, en ne procédant pas à l'épandage les jours fériés, les fins de semaine et pendant les deux dernières semaines du mois de juillet et en installant des brise-vent naturels autour des sites.

Le nouveau règlement — qui sera promulgué d'ici deux semaines — sera plus sévère et protégera mieux l'environnement, a maintes fois promis le ministre de l'Environnement, André Boisclair.

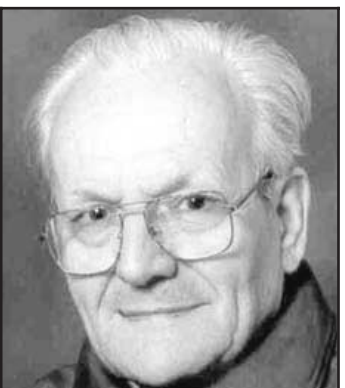
DÉCÈS



BOISSEAU, Nicolas
1932 - 2002

À Boucherville, le 5 juin 2002, à l'âge de 69 ans, est décédé Nicolas Boisseau, époux Suzanne Boisseau (Lavoie). Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Pierre (Josée Lavallée) et Eric (Chantal Fontaine), ses petits-enfants Étienne, Marie-Julie, Anthony et Gabriel ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2750, Marie-Victorin, Longueuil
le vendredi 7 juin de 14 à 17 h et de 19 à 21 h; le samedi 8 juin à compter de 8 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 8 juin à 10 h 30, à la paroisse St-Louis de Boucherville. Des dons à la Société du cancer seraient appréciés.



BOUCHER, Jean-Paul
1926 - 2002

À Montréal, le 4 juin 2002, à l'âge de 75 ans, est décédé Jean-Paul Boucher, retraité de la STCUM, époux de Georgette Blouin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Denis (Louise Nadeau), André (Lucie Champagne) et Jean-Guy, les enfants de sa conjointe, Robert et Nicole (Guy Allard), ses petits-enfants, son frère Pierre, ses soeurs, Denise (Maurice Sauvé) et Claire, ses beaux-frères, Claude Royal, Claude Blouin (Mireille) ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourg
6700, Beaubien Est, Montréal
www.urgelbourg.com
La liturgie aura lieu le jeudi 6 juin 2002 à 19 h 30, en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés. Heures des visites: jeudi dès 14 h.



BRODEUR-PION, Jeannine
1922 - 2002

De St-Césaire, le 4 juin 2002, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Jeannine Pion, épouse de feu Gérard Brodeur. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Nicole (Bernard Ducharme), Louise (Paul-Henri Gagné), Odette (Denise Langlois), Guy, Denise (Normand Mercier), Andrée, Michel (Debbie Vincent), ses 14 petits-enfants, ses 12 arrière-petits-enfants, ses soeurs Françoise (feu René Brodeur), Marcelle, Monique (Bernard Dussault), son frère Philippe (Pauline Grondine), ses beaux-frères, ses belles-soeurs, ses neveux, nièces, parents et amis.
Les funérailles seront célébrées en présence des cendres, le samedi 8 juin 2002, à 11 heures, en l'église de St-Césaire, suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit. La famille recevra les témoignages de sympathie deux heures avant la cérémonie à l'église. En guise de sympathie, la famille vous prie de faire parvenir des dons à la Société canadienne du cancer. Direction funéraire:

Yvon Desnoyers & Fils
1521, av. St-Paul, St-Césaire
Tél.: (450) 469-3106; Téléc.: (450) 658-1146
Courriel: danieldesnoyers@videotron.ca

BUSSIÈRE, Armand
1909 - 2002
À St-Jérôme, ce 5 juin 2002, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Armand Bussièrre, époux de feu Hazel Duncan. Il laisse dans le deuil ses enfants: Marilyn (Dave Lopez), Richard (Monique Allain), Robert, Paul (Francine Carrière), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, beaux-frères et belles-soeurs ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances le vendredi 7 juin 2002 à 13 h, au salon de la

Maison funéraire Trudel inc.
400, rue Labelle, St-Jérôme
Une liturgie de la parole suivra ce même jour à 14 h au salon.



GROU (Lecavalier), Madeleine
1919 - 2002

De Ville St-Laurent, le 5 juin 2002, à l'âge de 83 ans, est décédée Madeleine Lecavalier, épouse de feu Léo Grou. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Lise, Richard (Louise Aubin), Johanne (Rénald Plante); ses petits-enfants, Jean-Philippe et Caroline, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
816 boul. Ste-Croix, St-Laurent
www.urgelbourg.com
Les funérailles auront lieu le samedi 8 juin 2002, à 11 h, en la chapelle mariale de la paroisse St-Laurent, 805, avenue Ste-Croix. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital du Sacré-Coeur ou à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Heures de visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et samedi à partir de 10 h.

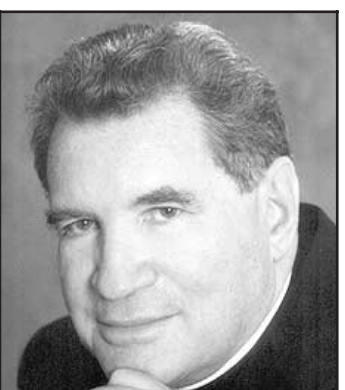
HOTTE-ARCHAMBAULT, Gaétane
1931 - 2002
À l'hôpital Notre-Dame de la Merci, le 4 juin 2002, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Gaétane Archambault, épouse de M. Maurice Hotte. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants André, Diane (Robert Gariépy) et Maurice Jr., ses petits-enfants Eric, Denis Jr., Caroline, Benoît et Laurianne, sa soeur Micheline (Raymond Longtin), son frère Gaston (Jeannine Decelle) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Elle sera exposée au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin E., Duvernay, Laval
le vendredi 7 juin de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le samedi 8 juin à compter de 9 h, suivi des funérailles en l'église St-Sylvain, 750 boul. St-Sylvain, Laval, à 11 h. Inhumation à une date ultérieure au Mausolée St-Martin à Laval. La famille apprécierait des dons à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame de la Merci (soins palliatifs), 555 boul. Gouin Ouest, Montréal, H3L 1K5.

LÉGER, François
1924 - 2002
A Longueuil, le 4 juin, entouré de sa famille, est décédé paisiblement M. François Léger, à l'âge de 77 ans, époux de Mme Marielle Princé. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Claudette (Richard Doucet), Jocelyne (Benoît Moreau), ses petits-enfants Julie, Daphné, Félix, Ariane et Emmanuel, ses frères et soeurs et de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances le jeudi 6 juin de 19 à 22 h et le vendredi 7 juin de 12 h 30 à 13 h 30 à la

Résidence Funéraire Curé-Poirier
Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal
635, boul. Curé-Poirier Ouest
Longueuil (Québec) J4J 2H8
Tél.: (450) 677-5203
Fax: (450) 677-6221

Les funérailles auront lieu en l'église St-Vincent-de-Paul (2208, St-Thomas, Longueuil), le vendredi 7 juin à 14 h suivies de l'inhumation au cimetière St-Georges. Au lieu de fleurs, un don à l'Association Diabète Québec serait apprécié.



MÉNARD, M. l'abbé Bernard

À St-Hyacinthe, le 4 juin 2002, à l'âge de 79 ans, est décédé M. l'abbé Bernard Ménard, prêtre retraité du diocèse de St-Hyacinthe. Né le 5 décembre 1922, fils de feu Alexandra Ménard et de feu Léona Ferland, il a été ordonné prêtre le 18 décembre 1948; il fut missionnaire au Brésil et au Sénégal et Curé à la paroisse Ste-Rose de Lima de Cowansville.

Le défunt laisse dans le deuil sa soeur et son beau-frère Françoise Ménard (Conrad Houle). Il était le frère de Laurent, Emilien, Denis, Germaine, l'abbé Paul Ménard, Dieudonné et Romain, tous décédés et le beau-frère de Madeleine Desautels Ménard et Alice Beaudry Ménard. Il laisse également de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis. M. l'abbé Bernard Ménard sera exposé le jeudi 6 juin de 14 à 17 h et de 19 à 22 h au salon de la

Maison funéraire Girardot & Ménard Ltée
170, rue Dufferin, Granby
Tél.: (450) 372-4498. Téléc.: (450) 372-2738
Membre de la C.T.Q.

Il sera par la suite exposé à l'église Notre-Dame de Granby à compter de 13 h, le vendredi 7 juin. Les funérailles auront lieu vendredi à 14 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin.



PARENTEAU, Lina (née Laforge)
1927 - 2002

À Montréal, le 5 juin 2002, à l'âge de 74 ans, est décédée Lina Laforge, épouse de feu Marcel Parenteau. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Roger, Francine (Roger Côté) et Linda, ses petits-enfants, Patricia, Mélissa, Rémi, Carl et Sandra, ses frères et soeurs ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourg
6700, Beaubien Est, Montréal
www.urgelbourg.com

Les funérailles auront lieu le samedi 8 juin 2002 à 11 h, en l'église St-Jean-Vianney (6421, 25e Avenue (angle Beaubien, Montréal), et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi dès 9 h.



ROUSSEAU DESPAUL, Lucienne
1903 - 2002

À Drummondville, le mercredi 5 juin 2002, est décédée à l'âge de 98 ans et 5 mois, Mme Lucienne Rousseau Despaul, épouse de feu Hervé Antoine Despaul, domiciliée à Drummondville.
Mme Rousseau Despaul est exposée au
Funérarium Daniel Vachon inc.
211, rue Lindsay, Drummondville
Tél.: 1-800-567-3878
Télex: 1-819-477-8823
funerarium_vachon@hotmail.com
Heures de visites vendredi 7 juin 2002 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Funérailles samedi 8 juin, à 11 heures en l'église St-Frédéric et de là, inhumation au cimetière St-Pierre de Drummondville. Ouverture du funérarium samedi à 9 h.
Mme Rousseau Despaul laisse dans le deuil ses enfants: Simone (feu Lucien Bolduc), Laurette (feu Emilien Tremblay), Hélène (Fernand Dupuis), Gérard, Denise (Paul Giguère), Claire Jutras (feu Jean), ses 22 petits-enfants, ses 29 arrière-petits-enfants, ses 4 arrière-arrière-petits-enfants, ses frères, beaux-frères et belles-soeurs.

ROZON, Simonne Joyal
1911 - 2002
À Drummondville, le 28 mai 2002, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Simonne Joyal Rozon, épouse de feu François Rozon, demeurant à Drummondville, autrefois de Montréal. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées au
Centre funéraire Yves Houle et Frère
130, rue Lindsay, Drummondville
Tél.: 1-800-561-2882
Info-décès: 1-800-405-4777
Les funérailles auront lieu le samedi 8 juin à 14 h, en l'église Saint-Bonaventure. Inhumation au cimetière Le Repos Saint-François d'Assise. La famille sera présente à l'église, samedi jour des funérailles, à compter de 13 h, pour rencontrer parents et amis et recevoir les marques de sympathie.
Mme Joyal Rozon laisse dans le deuil ses enfants: Claudette (Jean Lavoie), Saint-Bonaventure, Richard (Cinette Villeneuve), Montréal, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, son frère, ses soeurs, ses belles-soeurs ainsi que de nombreux autres parents et amis.



ST-AUBIN, Jacques
1911 - 2002

De St-Bruno, autrefois de Ville St-Laurent, le 29 mai 2002, à l'âge de 91 ans, est décédé Jacques St-Aubin, retraité du Trust Général du Canada à titre de vice-président, époux de Mavis Wells. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa belle-fille Francine (Daniel), son beau-fils Louis (Manon) et leurs enfants, Guillaume, Mélissa, Samuel et Vanessa, ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs ainsi qu'autres parents et amis.
Une liturgie de la Parole, en présence des cendres sera célébrée le samedi 8 juin 2002, à 11 h, en la chapelle de la résidence
La Maison Darche
505, boul. Curé-Poirier Ouest, Longueuil
La famille recevra les condoléances à compter de 10 h 30.
Des remerciements au personnel du centre hospitalier Pierre Boucher, étage 8e Nord, pour leurs bons soins. Un don à la Fondation de cet hôpital serait apprécié.

ZILIANI, Ubaldo (Bob)
1916 - 2002
Le 2 juin 2002, à l'âge de 85 ans, est décédé Ubaldo Ziliani (Bob), époux de feu Fernande Daneault. Il laisse dans le deuil ses enfants, Pierre (Joanne Bazinet), sa fille Louise et son petit-fils Philippe, sa soeur Vélia Lefebvre, ses belles-soeurs, beaux-frères, neveux et nièces et plusieurs amis. La dépouille sera exposée à la résidence
Magnus Poirier inc.
10526, boul. St-Laurent, Montréal
Les funérailles auront lieu le vendredi 7 juin à 10 heures, en l'église St-André-Apôtre, et de là au Repos St-François d'Assise. Heures des visites: mercredi de 19 à 22 h, jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, et vendredi matin dès 9 h. Des dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu seraient appréciés.

2e ANNIVERSAIRE



ROSELYNE (VÉZINA) DOMINICK
6 juin 2000

Déjà deux ans que tu nous as quittés, tu restes toujours présente dans nos cœurs. Veille sur nous. Nous ne t'oublions jamais. Nous t'aimons.
Ton mari, ta famille et tes amis.

PAUL LAURENDEAU

À la douce mémoire de notre cher Paul, décédé accidentellement à l'âge de 12 ans, le 6 juin 1963.

Tes parents, frères et soeurs

PRIÈRES

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. A.S.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à la Vierge Marie pour faveur obtenue. N.B.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. T.F.

Décollage parfait pour Endeavour

Agence France-Presse

CAP CANAVERAL — La navette spatiale *Endeavour* a effectué un décollage parfait hier, emportant sept astronautes, dont deux Russes et un Français, pour une mission consacrée à l'assemblage de la Station spatiale internationale (SSI) et à la relève de l'équipage du complexe orbital.

À l'issue du compte à rebours, *Endeavour* s'est arrachée dans un fracas assourdissant du pas de tir à 17h23 alors que l'SSI survolait l'océan Indien, à l'ouest de l'Australie.

Huit minutes après, elle s'est placée sur son orbite terrestre initiale, à 226 km d'altitude, voyageant à la vitesse de 27 000 km/h.

« Nous vous souhaitons bonne chance », a lancé à l'équipage le directeur du lancement, Mike Leinbach, quelques minutes avant le lancement.

« Merci. Nous apprécions le travail accompli par toute l'équipe au centre spatial Kennedy », avait répondu le commandant de bord de la navette, Ken Cockrell.

Endeavour, la plus récente des navettes puisqu'elle est entrée en service en 1992, va maintenant entamer une course-poursuite de deux jours pour rattraper la station orbitale, à laquelle elle s'arrimera demain.

Le vol a dû être reporté à quatre reprises pour des problèmes techniques sur un des moteurs secondaires de l'orbiteur, après une première tentative ratée jeudi dernier à cause, cette fois, de la météo défavorable.

Le président administrateur de la NASA, Sean O'Keefe, s'est réjoui du succès du tir. « Chaque lancement représente un défi mais celui d'aujourd'hui témoigne du fait que nous faisons de la sécurité notre objectif principal », a-t-il dit, lors d'une conférence de presse.

Pour cette mission de près de 13 jours, la navette emporte sept astronautes, dont le Français Philippe Perrin de l'agence spatiale française (CNES), ainsi que l'équipage d'Expédition 5 qui résidera pendant environ quatre mois à bord de l'ISS: l'Américaine Peggy Whitson et les Russes Valeri Korzoun et Sergueï Tretchev.

Ils remplaceront l'équipage Expédition 4, à bord de l'ISS depuis plus de six mois — un record à ce jour pour le complexe orbital — et qui redescendra sur terre avec l'équipage de la navette.

Trois sorties dans l'espace sont prévues au cours de cette mission, la 14e consacrée à l'assemblage de



La navette *Endeavour* s'est arrachée du pas de tir à 17h23 hier.

l'ISS. Elles seront menées en tandem par l'astronaute américain Franklin Chang-Diaz, un vieil habitué des vols spatiaux puisque ce sera son septième, et Philippe Perrin, qui accomplira son baptême de l'espace.

Les deux hommes procéderont notamment à l'assemblage de la dernière partie du bras robot canadien Canadarm2 de l'ISS, appelée base mobile, une merveille de technologie également de fabrication canadienne et d'un coût de 255 millions de dollars.

Une fois fixée sur le chariot mobile de la poutre en treillis installée sur l'ISS le mois dernier, la base mobile servira en quelque sorte d'épaule au bras télémanipulateur et permettra à cette « grue spatiale » de 17 mètres de long de se déplacer sur près d'une centaine de mètres.

Chang-Diaz et Perrin déploieront aussi des boucliers de protection contre les micrométéorites sur la partie la plus fragile du module russe.

Enfin, les deux astronautes joueront les « prothésistes » de l'espace pour remplacer l'une des articulations défectueuses — en l'occurrence le « poignet » — à l'une des extrémités du bras Canadarm2.

Cette réparation « est une très grande priorité pour nous », a souligné un responsable de la NASA, Mike Rodriggs. Le bras télémanipulateur est en effet indispensable pour la poursuite immédiate de la construction du complexe orbital.

Enfin, les deux équipages procéderont au transfert à bord de l'ISS de près de cinq tonnes de matériel, d'eau, de vivres et d'équipements scientifiques, avant le retour sur terre de la navette le 11 juin.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

La Compagnie T. Eaton Limitée

AVIS

AUX : EMPLOYÉS RETRAITÉS (« RETRAITÉS ») DE LA COMPAGNIE T. EATON LIMITÉE (« EATON »), AUX CONJOINTS SURVIVANTS DES RETRAITÉS D'EATON BÉNÉFICIAIRES D'UNE PENSION DE SURVIVANT D'EATON, ET AUX ANCIENS EMPLOYÉS AYANT PLUS DE 25 ANS DE SERVICE AUPRÈS D'EATON.

OBJET : RÉCLAMATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS POUR LES ESCOMPTES D'ACHAT

Koskie Minsky, les procureurs nommés par la Cour pour représenter les anciens employés d'Eaton, ont déposé une Réclamation auprès du Liquidateur (Richter & Associés Inc.) de Distributionco Inc. (la compagnie ayant assumé certaines obligations d'Eaton), pour la perte des escomptes d'achat des Retraités qui a eu lieu en décembre 1999 suite à la réorganisation d'Eaton.

À la suite des deux auditions, l'Officier des réclamations nommé par la Cour a déterminé que la Réclamation était valide. Des négociations longues et ardues ont eu lieu relativement au quantum de la Réclamation et il a été convenu entre Koskie Minsky et le Liquidateur que toute personne éligible aura droit à une réclamation de 1 000 \$. Le dividende actuel est d'environ 45 sous dans le dollar (45¢).

En mai 2001, le Liquidateur a fait parvenir, par la poste, à tous les bénéficiaires d'un escompte des Retraités, tels qu'identifiés dans les livres d'Eaton, un questionnaire et une déclaration statutaire. Si vous avez déjà reçu et complété le questionnaire ainsi que la déclaration statutaire et que vous les avez fait parvenir à Richter & Associés Inc., vous n'avez pas à faire autre chose.

Si vous n'avez pas reçu le questionnaire ainsi que la déclaration statutaire ou que vous ne les avez pas fait parvenir à Richter & Associés Inc. dûment complétés, vous devez le faire avant **le 15 juillet 2002**. Vous pouvez obtenir une copie du questionnaire et de la déclaration statutaire à www.koskieminsky.com sous la rubrique « Eaton's Employees » ou en composant le numéro 1-800-965-6636.

Koskie Minsky et le Liquidateur requièrent l'information demandée dans le questionnaire et la déclaration statutaire afin de déterminer votre éligibilité pour une telle réclamation. Veuillez noter que le simple fait de compléter le questionnaire et la déclaration statutaire ne vous donne pas automatiquement le droit de recevoir un dividende.

Si le Liquidateur ne reçoit pas votre questionnaire et votre déclaration statutaire dûment complétés au plus tard **le 15 juillet 2002**, votre nom sera rayé de la liste de personnes éligibles et votre réclamation à cet égard sera prescrite, le tout conformément à l'Ordonnance rendue le 15 mai 2002 par la Cour supérieure de l'Ontario.

Veuillez faire parvenir le questionnaire et la déclaration statutaire à :

Richter & Associés Inc.
P.O. Box 48, 200 King Street West, Suite 1900, Toronto, Ontario M4H 3T4
Attention: Claims Administrator

Richter & Associés Inc.
200 King Street West, P.O. Box 48
Suite 1900, Toronto, Ontario M4H 3T4

Koskie Minsky
Avocats
20 Queen Street West, Suite 900
Toronto, Ontario M5H 3R3

Liquidateur de Distributionco Inc.
(Anciennement le Contôleur nommé par la Cour)

Procureurs des anciens employés de la Compagnie T. Eaton Limitée

AUTOBAINES



**7 JOURS
3 LIGNES**

35,70 \$

En prime, votre annonce sur cyberpresse.ca

Ça Presse
987 - VENDU

327



AVIS DE RADIATION

Prenez avis que monsieur **Yanik Jetté**, autrefois notaire à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, est radié de **façon temporaire** du Tableau de la Chambre des notaires du Québec, pour une période de **neuf mois**, aux termes de deux décisions rendues par le Comité de discipline le 17 avril 2002, lesquelles sont devenues exécutoires le 22 mai 2002.

Le 13 décembre 2001 (dossier n° 26-00-00866), le Comité de discipline a déclaré l'intimé coupable, notamment des infractions suivantes :
Chefs n°s 1 et 4 : à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, entre le 20 avril 2000 et le 2 octobre 2000, l'intimé n'a pas fait preuve d'une disponibilité et d'une diligence raisonnables dans l'exécution d'un mandat confié par des clients pour l'exécution d'un acte de vente, de même qu'entre le 14 octobre 1997 et le 20 octobre 2000, à l'égard d'un autre mandat pour l'exécution d'un acte de vente, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 3.03.01 du Code de déontologie des notaires;

Chefs n°s 3 et 5 : à Montréal et à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, les 2 et 11 octobre 2000, l'intimé a entravé le travail de syndics adjoints, dans un dossier, en leur remettant une copie d'un extrait du registre foncier et en certifiant la date d'inscription d'un acte de vente, sous le numéro 2646 de ses minutes, alors que ces documents comportent une fausse déclaration quant à la date de vente au registre foncier; et, dans un autre dossier, en leur mentionnant que les acquéreurs ont signé un acte de vente en septembre 2000, alors qu'ils ont signé cet acte avant le 1^{er} août 1998, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 114 du Code des professions.

Le Comité de discipline lui a imposé une radiation temporaire de 7 jours à l'égard de chacun des chefs numéros 1, 3 et 5, et une radiation temporaire de 30 jours à l'égard du chef numéro 4, le tout à être purgé concurremment.

Le 27 novembre 2001 (dossier n° 26-01-00890), le Comité de discipline a déclaré l'intimé coupable notamment des infractions suivantes :
Chefs n°s 1, 2, 3 et 4 : entre le ou vers le 25 juillet 2000 et le ou vers le 18 janvier 2001, à même les fonds détenus dans son compte en fidéicommis, l'intimé a détourné ou utilisé à des fins autres que celles indiquées par ses clients, une somme totalisant 8 931,62 \$ qui lui avait été confiée dans l'exercice de sa profession, contrevenant ainsi aux dispositions des articles 15 b) de la Loi sur le notariat, 2.03, 3.02.01 et 4.02.01 b) du Code de déontologie des notaires;

Chef n° 5 : L'intimé a omis de tenir à jour les différents éléments suivants de sa comptabilité en fidéicommis aux périodes ci-après mentionnées:

- en omettant de dresser les rapports mensuels entre les mois de décembre 2000 et juillet 2001 inclusivement;
 - en omettant d'effectuer les entrées à son livre de caisse et au grand-livre entre le 1^{er} avril 2001 et le 22 août 2001;
- contrevenant ainsi aux dispositions des articles 15 h) et 136 de la Loi sur le notariat et 16, 23, 24 et 27 du Règlement sur la comptabilité en fidéicommis des notaires;

Chefs n°s 6, 9, 12 et 16 : le 22 août 2001, l'intimé a tenté de tromper deux syndics adjoints, en leur déclarant faussement avoir dressé les rapports de conciliations mensuelles pour les mois de décembre 2000 à juillet 2001, avoir transmis ses déclarations et rapport de comptabilité en fidéicommis à la Chambre des notaires du Québec, que les minutes 2897 à 2903 étaient inexistantes pour cause d'erreur de numérotation; et, relativement à un acte de vente reçu devant l'intimé le 12 juillet 2001, sous sa minute 2907, en leur déclarant faussement avoir procédé au remboursement du prêt hypothécaire des vendeurs le 25 juillet 2001 alors qu'il a été effectué le 14 août 2001, et en niant avoir fait émettre un mandat-poste en faveur du créancier pour combler les intérêts dus postérieurement à la vente, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 114 du Code des professions;

Chef n° 8 : depuis le 1^{er} avril 2001, l'intimé est en défaut de produire ses déclarations et rapport de comptabilité en fidéicommis pour l'année 2000, contrevenant ainsi aux dispositions des articles 15 h) de la Loi sur le notariat et 33 du Règlement sur la comptabilité en fidéicommis des notaires;

Chef n° 11 : le 22 août 2001, l'intimé était en défaut d'inscrire au répertoire les actes qu'il a reçus en minute depuis le 11 juillet 2001, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 19 de la Loi sur le notariat;

Chef n° 13 : l'intimé a clos 11 actes alors qu'ils comportaient des blancs, contrevenant ainsi aux dispositions des articles 35 et 44.1 de la Loi sur le notariat;

Chefs n°s 14 et 15 : l'intimé a omis de faire preuve de disponibilité et de diligence raisonnables dans l'exécution d'un contrat de louage de services relativement à la vente d'un immeuble, reçu devant l'intimé le 1er juin 2001, sous sa minute 2887, en ne faisant remise du solde de prix de vente revenant au vendeur que le 11 juillet 2001; et, relativement à la vente d'un immeuble reçu devant l'intimé le 12 juillet 2001, sous sa minute 2907, notamment en ne procédant au remboursement du prêt hypothécaire des vendeurs que le 14 août 2001 et au paiement des taxes municipales que le 16 août 2001, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 3.03.01 du Code de déontologie des notaires;

Chefs n°s 20 et 21 : l'intimé a clos un acte de vente, sous le numéro 2909 de ses minutes, et une déclaration de transmission, sous le numéro 2902 de ses minutes, alors que ces actes comportaient des blancs, et visés au chef 13, et il a de plus émis des copies de ceux-ci qui n'étaient pas la reproduction fidèle du texte de l'original, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 53.1 de la Loi sur le notariat.

Toutes les infractions reprochées ont eu lieu à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Le Comité de discipline lui a imposé, entre autres, une radiation temporaire de six mois à l'égard de chacun des chefs numéros 1, 3 et 4, une radiation temporaire de neuf mois à l'égard du chef numéro 2, une radiation temporaire de 15 jours à l'égard de chacun des chefs numéros 5, 8, 11, 14 et 15, une radiation temporaire de sept jours à l'égard de chacun des chefs numéros 6, 9, 12, 20 et 21, une radiation temporaire de quatre mois à l'égard du chef numéro 13, une radiation temporaire de 30 jours à l'égard du chef numéro 16, le tout à être purgé concurremment.

Le Comité de discipline a ordonné la publication d'un avis de ces décisions dans un journal à grand tirage circulant dans le lieu où l'intimé a son domicile professionnel, et l'a condamné au paiement des débours, incluant ceux relatifs à la publication.

Montréal, le 22 mai 2002
Sylvie Bédard, notaire
Secrétaire adjoint du Comité de discipline

3065722A



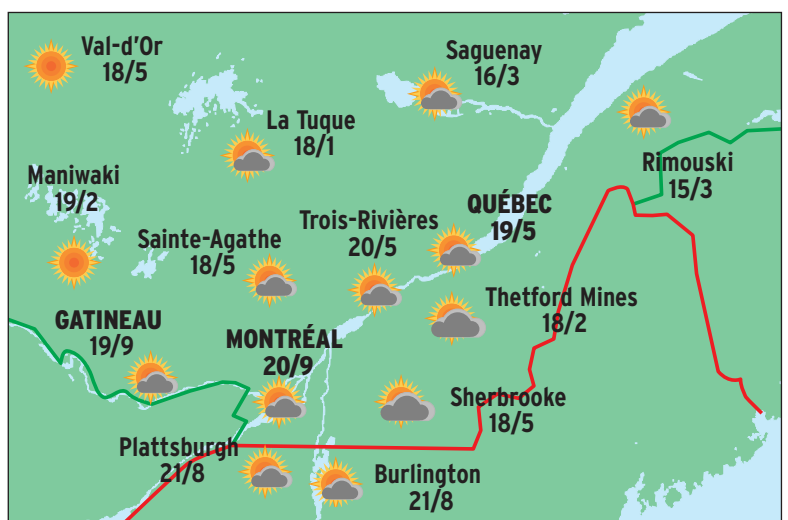
AU SERVICE DES FESTIVALIERS, TOUT L'ÉTÉ. **La Presse**

MONTRÉAL ET LES ENVIRONS

| | | |
|--------------------|----------------|---|
| AUJOURD'HUI | MAXIMUM | |
| | 20 | Passages nuageux. Probabilité de précipitations: 10%. Vents légers. |
| CETTE NUIT | MINIMUM | |
| | 9 | Ciel variable. Probabilité de précipitations: 20%. |
| DEMAIN | MAX/MIN | |
| | 19/10 | Passages nuageux. Probabilité de précipitations: 10%. |
| SAMEDI | MAX/MIN | |
| | 22/12 | Plutôt nuageux avec quelques averses. Probabilité de précipitations: 40%. |

| QUÉBEC | OTTAWA | TORONTO |
|---|---|---|
| AUJOURD'HUI Généralement ensoleillé. 19/ 5. | AUJOURD'HUI Généralement ensoleillé. 19/ 8. | AUJOURD'HUI Ciel variable. 19/ 9. |
| DEMAIN Passages nuageux. 17/ 7. | DEMAIN Passages nuageux. 20/ 10. | DEMAIN Généralement ensoleillé. 22/ 11. |

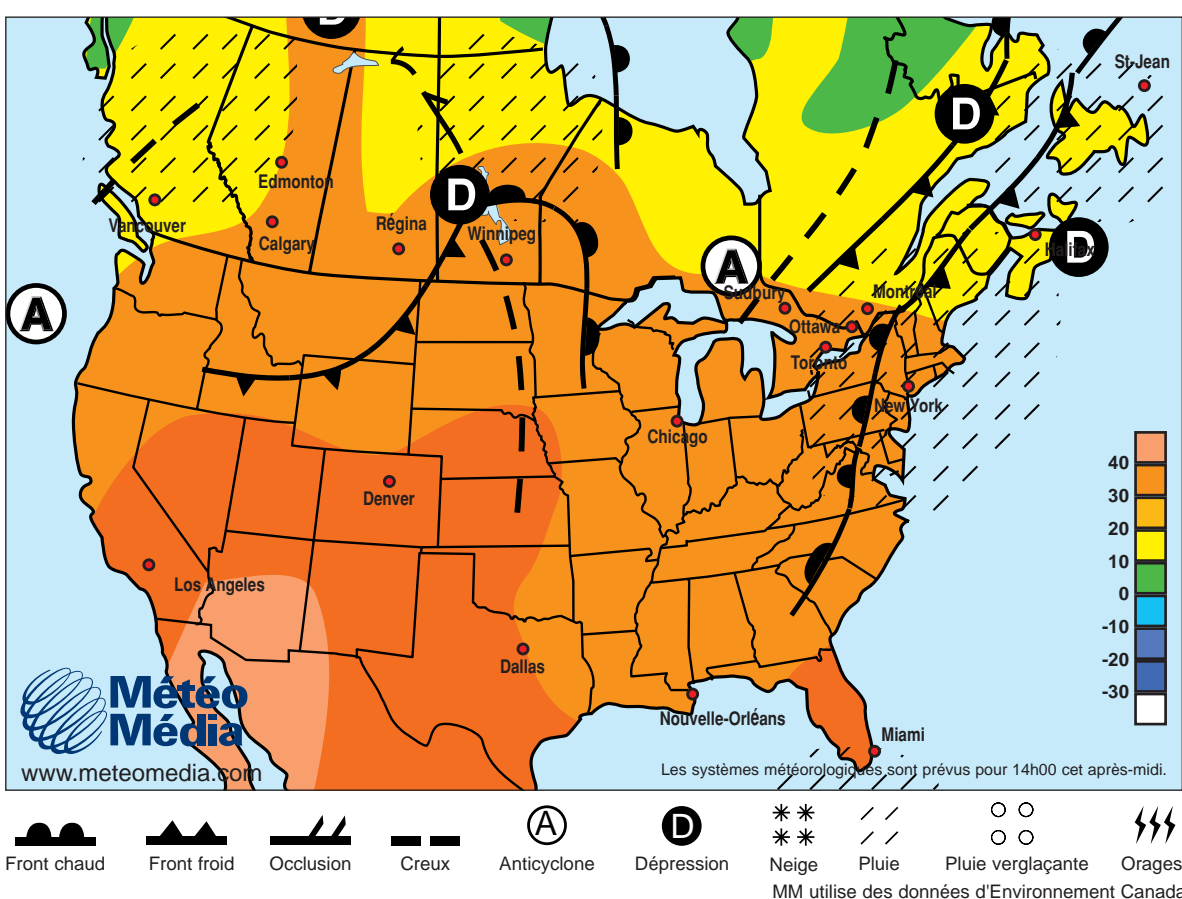
PRÉVISIONS RÉGIONALES



| BAIE-COQUEAU | BAIE-JAMES | GASPÉ | SEPT-ÎLES |
|--|--|--|--|
| AUJOURD'HUI Passages nuageux. 16/ 3. | AUJOURD'HUI Généralement ensoleillé. 6/ 0. | AUJOURD'HUI Passages nuageux. 17/ 2. | AUJOURD'HUI Passages nuageux. 16/ 3. |
| DEMAIN Passages nuageux. 16/ 4. | DEMAIN Ciel variable. 11/ 1. | DEMAIN Ciel variable. 16/ 5. | DEMAIN Passages nuageux. 13/ 1. |

La Presse

LES SYSTÈMES MÉTÉOROLOGIQUES



L'ALMANACH QUOTIDIEN POUR MONTRÉAL

| | | | | |
|--------------------|------------|------------|------------------------|-----------------------------|
| TEMPÉRATURE | MAX | MIN | FACTEUR HUMIDEX | LE SOLEIL ET LA LUNE |
| Hier | 21 | 14 | Aujourd'hui | Nul |
| Normales du jour | 22 | 11 | | 5h07 20h39 3h05 16h12 |
| Auj. l'an passé | 20 | 13 | | |
| RECORDS | | | INDICE UV | Aujourd'hui |
| Plus haut maximum | 30 en 1973 | | Aujourd'hui | Elevé |
| Plus bas minimum | 3 en 1958 | | PRÉCIPITATION | Hier |
| | | | Hier | 3mm |

AU PAYS

| | AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|---------------|-----------------|------------------|
| Calgary | Ensoleillé 17/2 | Averses 14/6 |
| Charlottetown | Éclaircies 13/7 | Beau 17/4 |
| Cornwall | Variable 20/9 | Beau 20/10 |
| Edmonton | Variable 14/4 | Averses 17/4 |
| Edmonton | Variable 18/7 | Soleil 20/6 |
| Frédéricton | Éclaircies 18/7 | Soleil 18/7 |
| Halifax | Averses 17/8 | Beau 18/7 |
| Iqaluit | Soleil 11/0 | Variable 5/0 |
| Moncton | Nuageux 17/6 | Soleil 18/7 |
| Régina | Ensoleillé 18/7 | Soleil 20/4 |
| Rouyn-Noranda | Ensoleillé 19/5 | Variable 21/8 |
| Saint-Jean | Averses 14/7 | Averses 19/4 |
| Saskatoon | Averses 17/8 | Beau 22/5 |
| Sudbury | Soleil 20/8 | Variable 20/9 |
| Thunder Bay | Averses 17/9 | Pluie 21/5 |
| Vancouver | Beau 15/9 | Variable 16/8 |
| Victoria | Beau 15/8 | Beau 14/6 |
| Whitehorse | Beau 17/3 | Averses 21/6 |
| Windsor | Variable 19/11 | Ensoleillé 24/14 |
| Winnipeg | Orages 23/10 | Beau 24/7 |
| Yellowknife | Variable 21/11 | Variable 20/5 |

LE MONDE

| | AUJOURD'HUI |
|----------------|-----------------|
| Amsterdam | Pluie 20/15 |
| Athènes | Beau 31/21 |
| Beijing | Beau 33/26 |
| Berlin | Averses 22/18 |
| Bruxelles | Pluie 17/15 |
| Buenos Aires | Éclaircies 13/8 |
| Lisbonne | Pluie 20/13 |
| Londres | Pluie 15/14 |
| Los Angeles | Beau 24/17 |
| Madrid | Pluie 14/7 |
| Mexico | Orages 23/16 |
| Moscou | Beau 16/8 |
| New Delhi | Soleil 39/31 |
| New York | Averses 23/15 |
| Paris | Pluie 19/13 |
| Port-au-Prince | Orages 32/25 |
| Rio | Soleil 28/22 |
| Rome | Averses 24/18 |
| Tokyo | Soleil 22/20 |
| Washington | Orages 26/17 |

AU SOLEIL

| | AUJOURD'HUI |
|---------------|---------------|
| Acapulco | Orages 34/26 |
| Atlantic City | Orages 26/13 |
| Boston | Averses 19/13 |
| Cancun | Orages 35/23 |
| Cape Cod | Averses 19/13 |
| Daytona B. | Orages 30/21 |
| La Havane | Pluie 31/22 |
| Honolulu | Beau 31/24 |
| KeyWest | Orages 30/26 |
| Kenebunk Pt. | Averses 20/7 |
| Miami | Orages 30/25 |
| Myrtle B. | Orages 30/21 |
| Niagara F. | Nuageux 18/9 |
| Old Orchard | Averses 20/7 |
| Orlando | Orages 31/21 |
| Palm Springs | Soleil 43/26 |
| Tampa | Orages 31/22 |
| Virginia B. | Orages 31/21 |
| W. Palm B. | Orages 30/24 |
| Wildwood | Orages 26/13 |